

Journal d'information de la ville du Teil - Janvier 2020



11 novembre 2019 - Après le choc, la reconstruction

CBM
CONSTRUCTION BÂTIMENT MAINTENANCE

RÉSEAUX
Réseaux Humides
Aménagement
voirie et plate-forme
Assainissement autonome
Plateforme de recyclage BTP

www.cbm-ardeche.com
Chemin du Dépôt - 07400 LE TEIL
Tél. : 04 75 49 01 53 - cbmreseaux@orange.fr

MARCHÉ
AUX AFFAIRES

04 75 46 20 04

TOUT POUR VOUS PLAIRE ! • Décoration • Art de la table • Voilage • Loisirs • Ménager • Bricolage • Produits saisonniers...

ENCORE MOINS CHER !

Centre Commercial LA ROTONDE - Chemin du dépôt • 07400 LE TEIL

Atelier 3a
architecture

1 Ter rue Robert Fourmeron - 07400 LE TEIL
T 04 75 52 22 00 - F 04 75 52 28 28
contact@atelier3a.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

S.A.R.L. MANFIOTTO Frères

5 chemin du Bourdary - 07400 LE TEIL
Tél. 04 75 49 10 96

AVS
DES POSTES, DES PROFILS, DES EMPLOIS

Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
Nucléaire et tous emplois

9 Av. du 8 Mai
07400 LE TEIL

Rejoignez A.V.S.
04 75 521 269

Retrouvez votre agence spécialisée dans l'industrie et le nucléaire sur www.avs-emploi.fr

af COMMUNICATION
RÉGIE PUBLICITAIRE

10, allée Hispano Suiza
ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR
Tél. : 04 75 51 88 40
Fax : 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

www.afcommunication.com

Berthouly

Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Siège social :
2 impasse du Lavoir
07350 Cruas

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr

Netto
LE TEIL

OUVERT
NON-STOP

DU LUNDI
AU SAMEDI
DE 8H30
A 19H30

DES PRIX BAS TOUS LES JOURS

Ouvert le dimanche matin
8h30 à 12h30 TOUTE L'ANNÉE

LOUEZ-MOI **Lavage à partir de 3€80**

Le Teil

edito



©Département de l'Ardèche / Mathieu Dupont

Chère teilloise, cher teillois,

Il y a 2 mois notre commune était touchée par un séisme terrible. Mes premières pensées vont à tous les sinistrés teillois et notamment à ceux qui ne sont plus chez eux.

En cette période de vœux, en 2020, je souhaite avant tout que l'on puisse panser nos plaies, qu'ensemble nous parvenions à reconstruire notre commune, que solidairement nous arrivions à surmonter cette épreuve.

750 logements ont fait l'objet d'un arrêté de péril imminent, 1500 personnes sont toujours logées dans des campings, des gîtes ou dans leur famille. Nous mettons tout en œuvre pour qu'elles puissent retrouver un logement décent au plus vite.

Je profite de ce magazine pour saluer votre courage et votre sang-froid et pour remercier mon équipe municipale pour son implication de tous les instants ainsi que celle de tous les agents municipaux, qui dès les premières minutes, se sont spontanément mobilisés. Je salue aussi le travail réalisé par les services de l'Etat, de la communauté de communes, du département, d'autres communes et bien évidemment celui des gendarmes, des pompiers, des experts et de tous les bénévoles qui nous ont accompagnés au quotidien.

Les dégâts sont immenses : de nombreux édifices publics sont détruits ou fortement endommagés tout comme de nombreux bâtiments privés, des quartiers entiers sont fragilisés et vidés de leurs habitants.

En 2020, nous devons nous mobiliser pour obtenir des moyens supplémentaires et des budgets dédiés, de manière exceptionnelle, la part de l'Etat, de la région et du département. De ce drame, faisons une opportunité pour améliorer notre ville.

La tâche est grande et sera sans doute longue, mais c'est ensemble que nous y parviendrons. Pour ce faire, nous devons croire en l'avenir et regarder devant. Alors, je vous souhaite à tous une très belle année 2020, qu'elle soit remplie de moments de bonheur entourés de tous ceux qui vous sont chers, qu'elle soit chargée d'amour et de santé.

Meilleurs vœux à tous ! Tous teillois, tous solidaires !

Olivier Peverelli
Maire du Teil

Sommaire

■ Spécial séisme

- L'ampleur des dégâts et la gestion de l'urgence
- L'élan de solidarité
- Le temps de la reconstruction
- L'explication des sismologues

P. 04

■ Travaux

- Déviation du Teil : les travaux se poursuivent
- Chantier de la nouvelle école : les travaux ont repris

P. 17

■ Tribunes libres

P. 18

■ Agenda

P. 19

L'ampleur des dégâts et la gestion de l'urgence

11 novembre 2019 – 11h52 : Le Teil, épicentre d'un séisme d'une magnitude 5.4

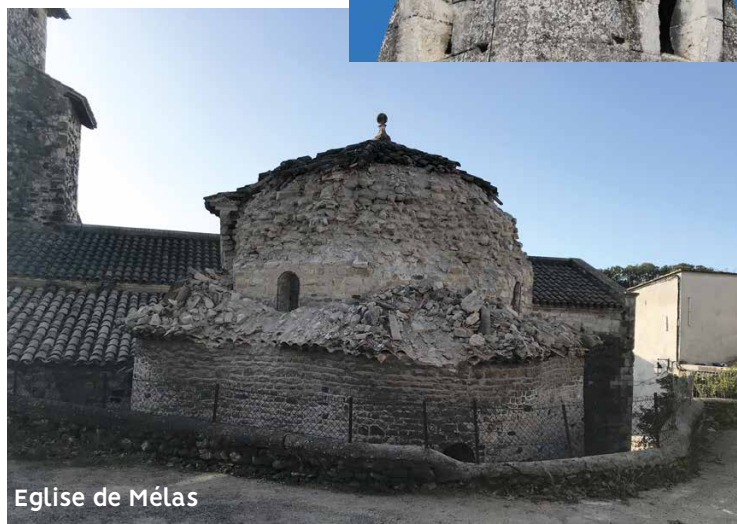
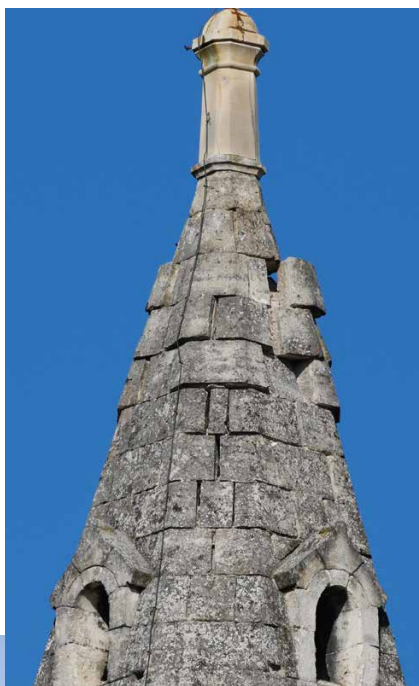
Ce lundi 11 novembre, chacun profite de la quiétude de cette journée fériée. La cérémonie est terminée depuis quelques minutes, chacun est rentré chez soi.

Peu avant midi, la terre se met à trembler : c'est un séisme de magnitude 5.4 situé seulement à une dizaine de kilomètres de profondeur. En quelques secondes, les dégâts matériels, qu'ils soient publics ou privés, sont considérables. Heureusement il n'y a pas de morts, quelques blessés légers. Tous les habitants sont sortis seuls de chez eux, choqués. Face à cette catastrophe, en quelques heures, la solidarité et l'entraide se sont mises en place. Tous les services des collectivités et de l'état se sont mobilisés. Après l'effroi, vient le temps du bilan puis celui de la reconstruction.

■ Le bilan matériel : une catastrophe sans précédent

En quelques minutes seulement, un premier bilan est dressé : des dégâts sont constatés dans tous les quartiers, des habitants ont tout perdu et ne peuvent plus rentrer chez eux, des toits se sont effondrés, des cheminées sont à terre, des gravats un peu de partout dans la ville, quasiment toutes les maisons sont fissurées, le clocher de l'église du centre est prêt à tomber, une partie du toit de l'église de Mélas est effondrée, les établissements scolaires ont de gros dégâts, le deuxième étage de l'hôtel de ville est inaccessible...

Clocher église
du centre



Eglise de Mélas



La Rouvière



Mélas



La Rouvière

L'ouverture des gymnases et de la Mairie pour accueillir les habitants

Quelques minutes après le tremblement, les élus et les agents de la commune sont mobilisés, spontanément. La décision est prise d'ouvrir les gymnases pour que les habitants puissent se retrouver, se réchauffer, échanger et se reconforter. Les directeurs d'Intermarché et de Netto préparent tout de suite des denrées alimentaires. Les bénévoles du secours populaire, de la protection civile, la Croix Rouge française s'organisent pour accueillir tous les habitants dans les meilleures conditions possibles : repas, lits, couvertures, habits... Ce sont près de 300 personnes qui ont dormi dans les gymnases la première nuit. La mairie est ouverte dès le lundi 11 novembre à 13h pour accueillir tous les habitants. Elle le restera durant les 3 semaines qui ont suivi le séisme, 7 jours sur 7, dès 7h le matin avec l'aide d'agents d'autres collectivités, dont la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et de nombreux bénévoles.



Hall d'accueil de la mairie



Gymnase Coubertin



Témoignage du Chef d'escadron Nicolas Chaptal, Commandant de brigade :

Le 11 novembre, à 11h52, la terre a tremblé au Teil et le standard d'appel des gendarmes d'Ardèche a reçu de très nombreux appels. Sur le terrain, les gendarmes de la compagnie du Teil se sont vite mobilisés, en ayant comme mission première la protection des personnes et des biens.

Patrouilles au Teil et dans les communes voisines, rencontres avec les habitants avec le but de les rassurer, rencontres avec les élus, gestion de la circulation et sécurisation des interventions des sapeurs-pompiers... De multiples facettes de la mission des gendarmes au fil des heures de la première journée et des suivantes.

Rapidement les militaires de toutes les unités de la compagnie du Teil ont répondu présents et ont été rejoints par un escadron de gendarmerie mobile venu de Digne Les Bains. La brigade motorisée du Teil, elle, patrouillait sur les différents axes afin de renseigner sur les dégâts dans les communes du secteur et de gérer au mieux les flux de circulation.

La sécurisation des secteurs abandonnés, des lieux de regroupement des sinistrés et des axes ont nécessité des effectifs conséquents, pour remplir la mission avec sérieux et pour tenir dans la durée. Les gendarmes du Teil ont répondu présents, et n'ont pas compté leurs heures, en pouvant compter sur les renforts de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière, de la compagnie de Largentière, de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Bourg Saint Andéol et surtout sur les réservistes du groupement de gendarmerie de l'Ardèche.

Au bilan, c'est plus de 2400 gendarmes qui ont travaillé sur le secteur, entre le 11/11 et le 31/12. Et les secteurs sinistrés sont au cœur du nouveau dispositif de patrouilles de la brigade du Teil.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Christophe Castaner, Ministre de l'intérieur est venu au Teil pour constater les dégâts et rendre visite aux personnes sinistrées au gymnase Coubertin. Interpellé par le Maire, il s'est engagé à reconnaître au plus tôt l'état de catastrophe naturelle. Ce qui a été fait par arrêté du 21 novembre, publié au journal officiel le 23 novembre.

Il s'agit d'une procédure accélérée afin d'aider au plus vite les communes sinistrées.

Après reconnaissance de cet état de catastrophe naturelle, les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours pour faire une déclaration de sinistre à leur assurance. Les assurances adaptent le traitement du dossier en fonction de cet arrêté. Cela ne concerne que les bien assurés et couverts par un contrat d'assurance «dommage aux biens» et permet aux assurances, après avoir estimé leurs pertes, de bénéficier d'un régime d'indemnisation spécifique prévu par la loi.



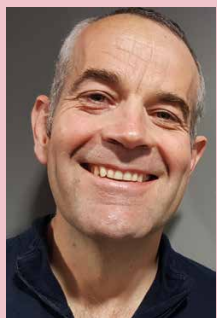
Visite Christophe Castaner

Une cellule de crise mise en place en Mairie

La salle du conseil municipal, située au premier étage de la mairie se transforme en quelques heures en cellule de crise : Maire, Préfet, Président du conseil départemental, leurs services, gendarmes, pompiers, experts en bâtiments...

Sous l'autorité du Maire et du Préfet, cette cellule permet, durant les 3 semaines qui suivent le séisme, de coordonner les interventions de tous les services et des experts sur le terrain et de prendre toutes les décisions nécessaires pour accompagner au mieux les habitants dans leurs différentes démarches, sécuriser la ville, gérer les urgences...





Témoignage du lieutenant Christophe Rodier – Chef du centre de secours du Teil

Le 11 novembre 2019, alors que tous les discours en France résonnaient des notions de solidarité, d'entraide et de résilience, le centre de secours renforcé de Le Teil a dû faire face à la plus grande catastrophe de ce type en France depuis bien longtemps.

Tout de suite après la secousse qui a traversé notre commune, de très nombreux sapeurs-pompiers se sont spontanément rendus à la caserne afin de prêter assistance à la population sans même comprendre ce qu'il se passait vraiment.

Aucun d'entre nous n'était à ce moment capable de dire que cette crise majeure allait durer plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Dès les premiers appels, le Centre de Secours a fourni des moyens matériels et humains qui se sont rendus sur le secteur de Mélas afin de procéder à des reconnaissances et des mises en sécurité de personnes habitant des maisons fragilisées. Coordonnés par le chef du centre de secours (arrivé au Teil depuis seulement une semaine), ils ont répondu à toutes les sollicitations avec sang-froid et professionnalisme.

Dans le même temps, plusieurs autres secteurs se sont mis en place avec l'aide de nos voisins de Cruas, Viviers et Montélimar (secteur Eglise, rue de la République...). L'immense chantier commençait. Très rapidement, de nombreux renforts ont convergé vers Le Teil.

Pendant trois semaines, plus de 180 sapeurs-pompiers et militaires de la Sécurité Civile ont travaillé d'arrache-pied chaque jour (au lieu de 6 à 8 en temps normal) afin de répondre à toutes les demandes. Des spécialistes en risques bâtimentaires venus de 33 départements français ont effectué plus de 3300 diagnostics et nous avons répondu à plus de 1700 interventions pour des cheminées risquant de tomber, des bâchages de toiture, etc. Malgré la complexité de la tâche, les sapeurs-pompiers teillois ont répondu largement présent en assurant également le risque courant (secours à personne, accidents...)

Je n'oublie pas d'évoquer la partie logistique qu'a su démontrer la capacité du SDIS de l'Ardèche à absorber une telle intervention.



Témoignage d'Emmanuel Buis, Directeur général des services Mairie de Le Teil

Le 11 novembre, peu avant midi, Le Teil a été impacté par un séisme d'une magnitude sans précédent pour l'Ardèche. Moins d'une heure après, de nombreux agents se sont présentés spontanément, en mairie ou au centre technique, pour le premier accueil des sinistrés et les premières opérations de sécurisation de la Ville.

A partir de cette date, et pendant plus d'un mois, toute l'énergie des agents de la commune s'est orientée vers la gestion de crise. Ils ont été en première ligne car la population, désarmée face aux événements, s'est tournée de manière naturelle vers la mairie.

Aux côtés des élus de la commune, il a fallu improviser dans l'urgence : rechercher des solutions immédiates de logement pour ceux qui n'avaient plus de toit ; organiser l'accueil dans les gymnases ; recenser les sinistrés ; sécuriser les bâtiments publics et les voies de communication ; assurer la logistique pour les services de secours ; planifier les expertises bâtimentaires ; organiser la solidarité avec le soutien des associations caritatives ; nettoyer et même déménager les écoles pour permettre une scolarisation rapide dans de bonnes conditions... En quelques jours, plus de 1000 heures supplémentaires ont été effectuées.

Avec le renfort de nombreux bénévoles et volontaires venus de collectivités locales voisines, notamment du Département de l'Ardèche et de la Communauté de communes, la mairie a su s'organiser pour répondre présent dans la crise.

Après le temps de l'urgence, vient celui du défi de la reconstruction. Les agents sont aujourd'hui pleinement mobilisés pour accompagner les élus dans la réflexion sur l'urbanisme de demain, répondre à l'impératif du logement, soutenir l'économie et rendre la Ville attractive.

Le séisme en quelques chiffres

- **4000** : personnes reçues en Mairie
- **2600** : personnes ayant déclaré un sinistre (1/3 de la population teilloise)
- **2400** : nombre de gendarmes mobilisés sur le terrain
- **2321** : sapeurs-pompiers engagés sur 18 jours sur la commune
- **1730** : interventions réalisées par les pompiers : cheminées, renforcements de bâtiments...
- **1726** : diagnostics effectués sur les bâtiments
 - **975** verts
 - **404** jaunes
 - **333** rouges
 - **14** noirs
- **1400** : personnes délogées
- **1000** : nombre d'heures supplémentaires effectués en quelques jours par les agents municipaux
- **751** : arrêtés de péril interdisant l'accès aux bâtiments
- **437** : personnes prises en charge par la cellule psychologique
- **60** : entreprises impactées économiquement
- **10** : élus municipaux mobilisés chaque jour sur le post-séisme en Mairie pour l'accueil des sinistrés et sur le terrain pour accompagner les experts



■ Témoignage de Sihème Boumrah, Déléguée du Préfet en charge de la politique de la ville

Il y a un an sur mon poste, je mène ma mission dans les 2 quartiers prioritaires de la commune du Teil. Au fil des mois, j'ai noué une relation de qualité avec l'ensemble

des acteurs, en particulier les agents et les élus de la commune. C'est essentiel à une mise en œuvre efficace de la politique de la ville.

C'est donc tout naturellement que Madame le Préfet m'a demandé d'intervenir lors du séisme qui a frappé la commune du Teil.

Mon rôle a consisté à piloter la cellule de relogement des sinistrés. A ce titre, j'ai été amenée à accompagner les sinistrés dans la recherche d'un logement d'urgence, à soutenir les équipes et à être l'interface entre le terrain et la « cellule de crise » pilotée par Mme le Préfet (remontées statistiques sinistrés / hébergements d'urgence...).

■ Priorité pour soutenir les sinistrés : l'ouverture d'un pôle d'accompagnement pour leurs différentes démarches et pour le relogement

Face à l'ampleur des demandes, le Maire, le Préfet et le Président du Conseil départemental décident de mettre en place une cellule pour répondre à toutes les demandes des habitants : démarches administratives, aides sociales, accompagnement pour le relogement pérenne ou semi-pérenne, aide psychologique...

Depuis début janvier, elle s'est transformée en cellule de relogement des sinistrés, mise en place dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), sous l'autorité du Préfet.



Pôle d'accompagnement



■ Témoignage de Anne-Claire Campese, Directrice du territoire d'action sociale sud-est au département de l'Ardèche

Le Conseil départemental de l'Ardèche exerce sa mission de chef de file de l'action sociale en faveur des populations. Les centres médico-sociaux de Privas, Bourg Saint Andéol, Villeneuve de Berg, Le Pouzin, Cruas, Viviers et Le Teil composent le territoire d'action sociale sud-est. Ils assurent la mise en œuvre opérationnelle de ses missions. Dès le 12 novembre le personnel (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociales et familiales, secrétaires psychologues chefs de service) a investi la mairie du Teil pour écouter, accueillir, renseigner, orienter les nombreux teillois et habitants des villes sinistrées victimes d'un séisme sans précédent.

Le Département, sollicité par la Mairie, a assuré la coordination générale du pôle d'accueil et d'information des sinistrés regroupant de nombreux partenaires autour du relogement, de l'assistance juridique et d'un accueil social chargé d'attribuer une aide d'urgence ou d'être à l'écoute des personnes touchées.

Le Département a déployé son expertise logistique, informatique et sociale pour permettre un l'accueil des sinistrés en un temps très court. La mobilisation des agents du territoire d'action sociale et de la direction informatique du Département a été remarquable. Travailleurs sociaux, médico-sociaux, secrétaires, informaticiens, chefs de service se sont relayés sans relâche afin d'être au plus près des besoins des sinistrés.

Leur engagement constant se poursuit aujourd'hui. Le territoire d'action sociale sud-est reste mobilisé auprès des habitants de la commune du Teil et des communes sinistrées.

■ La réouverture des commerces : une nécessité pour que la vie des teillois reprenne son cours

En parallèle de l'urgence de reloger tous les habitants et de pouvoir accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions possibles dans les établissements scolaires, il était aussi vital pour les commerçants de pouvoir rouvrir leurs portes le plus tôt possible. Aussi, les experts sont passés le plus rapidement possible dans les locaux commerciaux concernés pour constater les dégâts afin que les travaux nécessaires à la réouverture (quand ils étaient possibles) puissent être effectués. En parallèle, le Maire a réuni tous les commerçants sinistrés en Mairie pour évoquer avec eux des solutions, les aides, etc. existant, pour les accompagner le mieux possible.

■ Témoignage de Vincent Rouby, – Bijoutier dans la rue de la République



« Suite au séisme qui a anéanti notre ville, mon magasin a dû fermer quelques jours. Mais après des travaux de consolidation, la bijouterie a pu réouvrir fin novembre en centre-ville comme d'autres commerces. La clientèle est de retour et je garde espoir pour l'année 2020. Que cette nouvelle année permette à notre ville de se relever. »

■ Témoignage d'Isabelle Michel, Responsable de l'agence immobilière Applimmo – Rue de république

« Ce séisme nous a désorientés pendant plusieurs semaines. Il a fallu réagir dans l'urgence, reloger des sinistrés, répondre à des questions auxquelles peu de personnes savaient répondre. Notre agence également a dû être évacuée. Maintenant c'est le temps de la réaction ! On revient et on va retrouver les manches. Le Teil a besoin de revoir de la vie et des sourires. Nous accueillerons à nouveau notre clientèle sur notre agence de Le Teil – 77 rue de la République – à compter du 2 janvier 2020 et souhaitons à tous une très belle année 2020 ».



L'urgence : l'accueil des enfants dans les écoles



Une semaine après le séisme, le 18 novembre, tout a été mis en œuvre pour que les enfants puissent retrouver le chemin de l'école.

La salle Paul Avon et le gymnase de Frayol étaient transformés en salles de classes pour accueillir, de manière temporaire, les élèves. Les services techniques municipaux, les enseignants, les parents d'élèves ont travaillé tous ensemble dans les jours qui ont suivi le séisme pour que cette nouvelle rentrée

se fasse dans les meilleures conditions possibles pour les enfants : cloisons, installation de bureaux, de tableaux, déménagement du matériel et des dessins des enfants...



Concernant les écoles publiques :

– **Ecole Astier** : les enfants ont réintégré leur école dès le 18 novembre ;

– **Ecole du centre** : après quelques jours à la salle Paul Avon, les élèves ont retrouvé leur école après quelques travaux et aménagements de pièces ;

– **Ecole maternelle de Frayol** : les élèves ont réintégré leur école dès le 18 novembre ;

– **Ecole élémentaire de Frayol** : après plusieurs semaines dans le gymnase de Frayol, d'autres ont regagné l'école mais pas dans le bâtiment principal qui a subi de lourds dégâts. Une école modulaire a été installée pour tous les accueillir à partir de la mi-janvier.

– **Ecoles de Mélas** : dans un premier temps, les enfants ont été répartis dans toutes les autres salles de l'école, le bâtiment principal étant lourdement touché. Deux salles de classes modulaires ont été installées dans la cour quelques jours après et ont permis de libérer les salles de cantine et de périscolaire.

– **Ecole maternelle de la Violette** : les enfants ont pu réintégrer leur école dès le 18 novembre.

Collège Chamontin :

Tous les élèves ont pu regagner leur établissement dès le 18 novembre.

Lycée Xavier Mallet :

Après avoir passé plusieurs semaines répartis entre les collèges Chamontin, Marguerite Duras et les lycées Alain Borne, des Catalins (Montélimar) et Gustave Jaume (Pierrelatte), 230 élèves des filières professionnelles ont pu réintégrer leur établissement, dans des salles aménagées, depuis la rentrée des vacances de Noël.

Le lycée devant subir de gros travaux et le bâtiment principal étant toujours inaccessible, la Région Auvergne Rhône Alpes ne le réouvrira pas avant la rentrée de septembre 2020.

Ecoles primaires privées :

Les écoles primaires privées (Saint Louis et Saint Etienne de Mélas) ayant été très endommagées, tous les enfants sont accueillis à la maison diocésaine de Viviers.

Une école modulaire est en cours de construction sur un terrain de la communauté de communes situé sur la zone Rhône Helvie pour que les enfants puissent terminer leur année scolaire sur la commune.

Collège de la Présentation :

Les élèves sont accueillis à la maison diocésaine de Viviers depuis le 19 novembre dernier. A partir du 1er mars, ils seront accueillis sur la partie arrière de l'école Saint Louis.

Lycée Saint André :

Certaines sections ont été envoyées en stage anticipé jusqu'aux vacances de Noël ; d'autres ont été accueillies dans des parties sécurisées du lycée. Depuis la rentrée des vacances de Noël, l'ensemble des élèves a rejoint le lycée dans des parties sécurisées ou dans des modules. L'établissement doit subir d'importants travaux.

Le chiffre :

sur les 3000 élèves scolarisés au Teil, 85% avaient repris les cours une semaine après le séisme.



Témoignage de Gwenaëlle Lepage, Directrice de l'école de Frayol

Dès le 18 novembre à 8h20, les familles ont été accueillies au gymnase de Frayol afin de reprendre contact le temps d'un petit déjeuner. Dans la matinée, les élèves de CP et CP/CE1 ont découvert leur nouvelle classe dans le bâtiment de la cantine. La première semaine, des enseignantes ont fait des navettes «pédibus» entre l'école et le gymnase pour faciliter la récupération des enfants et laisser le temps aux parents de s'organiser. Pendant cette même semaine, du personnel était présent pour mettre en place des cellules d'écoute psychologiques.

Grâce aux services techniques municipaux, les enfants scolarisés au gymnase ont pu avoir un espace pour apprendre dans de bonnes conditions et les enseignants ont fait leur maximum pour que les enfants se sentent le mieux possible et puisse travailler.

Cette période a été compliquée pour l'équipe enseignante qui s'est retrouvée séparée mais nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont démenées pour nous permettre de travailler malgré le contexte.

L'élan de solidarité

La solidarité s'est très vite mise en place que ce soit entre les habitants, avec les associations qui se sont mobilisées ou bien encore grâce aux dons de particuliers, d'entreprises, de collectivités qui ont afflué de toute la France. Concerts, collectes de fond, dons de matériels de classes, aides aux achats de modules pour les écoles, la solidarité dans notre commune a encore fait ses preuves...

■ La mise en place de la « maison des solidarités »

Dès les premières heures, les associations caritatives teilloises ont décidé de se mobiliser collectivement et d'ouvrir un seul lieu d'accueil pour les sinistrés. Ce pôle est installé, depuis plusieurs semaines, sur les allées Paul Avon. Le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge Française et Arc en Ciel, récoltent de nombreux dons matériels (électroménagers, jeux pour les enfants, vêtements, linges de maison, vaisselle...) et des denrées alimentaires et les redistribuent aux sinistrés.

Repas avec les bénévoles de la maison solidarité



■ Témoignage de Patrick Heyraud, Secrétaire général du secours populaire



Dès le 11 novembre 2019, des bénévoles étaient présents pour venir en aide aux sinistrés, dans les gymnases mis à disposition par la commune. Le lendemain, nous étions contactés par Monsieur Le Maire pour prendre en charge un Pôle Solidarité où se retrouveraient les associations caritatives de la commune : la Croix-Rouge française, Arc en Ciel, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Tous ont répondu présent immédiatement.

Un premier local mis à disposition par un particulier a été investi, mais très vite envahi par les dons très importants. Le 15 novembre un autre local plus grand a été également mis à disposition par un autre propriétaire.

Les équipes du Pôle Solidarité s'y sont rapidement installés. Différentes aides sont apportées aux sinistrés :

- Accueil attentionné avec constitution d'un dossier ;
 - Dons de vêtements, linge de maison, jouets, puériculture, nourriture, vaisselle, mobilier et électroménager.
- Tout cela avec de possibles livraisons.

Nous avons reçu de très nombreux dons, matériels et financiers, émanant de particuliers, de collectivités, d'associations, d'entreprises, de grandes chaînes de magasins etc. Ceux-ci nous ont permis d'apporter un peu de soutien aux habitants dans le désarroi.

Ces actions ont été possibles grâce à un formidable investissement d'une bonne cinquantaine de bénévoles, parfois sinistrés eux-mêmes. Un «énorme» merci à tous.

Ce bel élan de générosité nous prouve que la solidarité n'est pas un vain mot au Teil, nous reconforte et nous encourage à persévérer dans notre engagement.

« Debout Le Teil » :

Mambouss a écrit, composé et interprété une chanson pour Le Teil « L'Ardèche a bien tremblé, quand la terre a grondé, nos maisons sont patraques, on a le cœur en vrac. C'est difficile à dire, c'est plus dur de partir, quand il nous faut quitter nos petits nids douilletts ». Ces paroles, John Wawapapi du groupe Mambouss, les a écrites en pensant aux habitants du Teil. Son CD est en vente auprès du Secours Populaire du Teil.



■ Deux journées de solidarité organisées pour que les habitants se retrouvent

Unir les habitants face à l'épreuve, se retrouver pour échanger, se réchauffer les cœurs, ce sont les objectifs que voulait atteindre la municipalité en organisant deux journées solidaires, une première le 17 novembre seulement 6 jours après le séisme, une deuxième organisée le 15 décembre, à quelques jours de Noël. Sur ces deux journées, chacun a pu apporter à boire, à grignoter et passer un moment à échanger avec ses voisins, amis ou personnes dans la même situation.



Illustration d'Audrey Janvier

Audrey Janvier, infographiste et illustratrice, habitant Bordeaux mais originaire de Rochemaure, a ressenti une grande douleur en découvrant les images du Teil où elle a grandi, fait ses études et où elle connaît encore beaucoup de monde. D'où cette image montrant son désir de protéger et de mettre sous cloche dans une boule de neige.



■ La création d'un collectif de sinistrés pour les accompagner dans leurs démarches

Le 12 décembre 2019 a été créée une association loi 1901 dénommée « Collectif des sinistrés du 11 novembre 2019 ».

Cette association a pour buts de recenser, informer et fédérer les sinistrés, tant personnes physiques que morales, dont le patrimoine (qu'il s'agisse de propriété bâtie ou de contenu mobilier, de matériels, de matériaux, outils etc.) a été affecté par des désordres en lien direct avec le tremblement de terre dans les communes classées en « catastrophe naturelle ».

Pratiquement, l'objectif est de répondre aux besoins et demandes en lien avec le séisme, d'apporter des informations, un accompagnement et une assistance dans les démarches à entreprendre vis à vis des assureurs, des experts, des avocats, des entreprises ainsi que des banques.

La première phase consiste à fédérer par la diffusion du bulletin d'adhésion dans les lieux d'accès facile comme les Mairies, le Centre Socio-Culturel ainsi que sur le site de la Mairie du Teil.

La cotisation annuelle a été fixée à 10 €.

Un questionnaire sera envoyé à chaque adhérent pour recueillir des informations sur sa situation et ses besoins.

En début d'année sont prévues des réunions publiques pour mutualiser les problèmes, et des permanences seront effectuées par les membres du bureau pour recevoir les sinistrés (lieu, dates et heures non encore fixés).



Bureau du Collectif des Sinistrés

Le bureau composé de 11 membres, tous sinistrés et dont la moitié a été obligé de quitter son habitation est le suivant :

- **Président** : LECAILLE Stéphane
- **Vice-Président(e)s** : DURAND Guy, FAISSE Léa, VEY Philippe
- **Secrétaire** : HILAIRE Lucie
- **Secrétaire adjointe** : SOUCHE Amélie
- **Trésorier** : GALIANA Michel
- **Trésorier adjoint** : MANSO Vincent
- **Membres** : DANIAU Pierre François, HERNOUX Jean Yves, NICODEME Gérald

Pour toute information :

Siège social : Centre Socio-Culturel – 3 place Jean Moulin – 07400 LE TEIL

Contact : collectifseisme@gmail.com



■ Témoignage de Monsieur et Madame Chautard – Habitants sinistrés du quartier cœur de ville

« Avec mon épouse malade et alitée, nous avons été évacués de notre domicile par les pompiers dans les heures qui ont suivi le séisme. J'ai été séparé de mon épouse, évacuée sur le centre hospitalier de Montélimar, de manière temporaire et dans l'urgence. Une habitante de Viviers, via la cellule de relogement mise en place par la mairie s'est proposée de m'accueillir et a même proposé de laisser sa chambre pour ma femme. Je la remercie du fond du cœur. Toutefois, grâce à Michel Jouve, adjoint à la mairie et au directeur de l'EPHAD de Cruas, une solution plus adaptée pour nous a été trouvée puisque nous avons pu intégrer la maison de retraite de Cruas. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont intervenues pour nous aider et nous accompagner dans ce moment difficile et pour ce bel élan de solidarité à notre rencontre. »

Le temps de la reconstruction

Plusieurs quartiers à reconstruire

Face à ce lourd bilan, il faut aujourd'hui penser à la reconstruction du Teil. Plusieurs quartiers, lourdement touchés, vont devoir être repensés (Mélas, La Rouvière, Frayol, Centre-ville, La Violette). Cette reconstruction se fera au fil de l'eau et tout se décidera en fonction des décisions des assurances des propriétaires. Cette reconstruction se fera avec le concours des services de l'Etat. Le ministère de l'intérieur a d'ailleurs délégué trois personnes pour accompagner la commune : Laure Lebon – Sous-préfet, Barbara Moustie et Pascal Lorrain.

Un projet partenarial d'aménagement (PPA) en cours de négociation

Le PPA est un contrat qui permettra de répondre à la reconstruction post-séisme et à la requalification de la commune. Une fois signé, il sera piloté par la commune, l'état et la communauté de communes auxquels nous souhaitons associer le conseil départemental de l'Ardèche et la région Auvergne Rhône-Alpes (tous seront sollicités pour des financements).

Il permettra d'avoir des aides de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) mais aussi d'avoir un apport d'expertises et d'ingénieries (urbanistes, économistes, sociologues...).

La première étape consistera à la mise en place d'une étude urbaine à l'échelle de la commune (d'environ six mois) qui permettra de définir précisément l'état de chaque habitation afin de mettre en œuvre un projet de reconstruction quartier par quartier, en concertation avec les propriétaires.



Rue Guy Vendran

Les aides financières des collectivités et les dons de toute la France

L'appel solidaire du maire a été entendu et au-delà des frontières ardéchoises.

	OBTENTIONS 2019	SOLLICITATIONS 2020
ETAT	1 218 000,00 € crédits investissement de l'état pour le futur groupe scolaire	180 000,00 € pour la réparation voiries, (chemin des Helviens, rue P. Guillemont, rue de la Liberté, chemin du Moulin), réservoir AEP de la Rouvière. Travaux estimés à 600 000€ HT.
		500 000,00 € pour la réparation de l'église de Mélas Travaux estimés à 1 000 000€ HT
		300 000,00 € pour la réparation des écoles de Mélas, du Centre et les cimetières. Travaux estimés à 750 000€ HT.
REGION		350 000,00 € pour l'Eglise de Mélas
		350 000,00 € pour la réparation des écoles de Mélas, du Centre, les cimetières
DEPARTEMENT	200 000,00 € dotation de solidarité du Département	300 000,00 € pour le futur groupe scolaire
		180 000,00 € pour la réparation des voiries et ouvrages d'art
		150 000,00 € pour l'Eglise de Mélas
DONS AUTRES COMMUNES PARTICULIERS ENTREPRISES	550 000,00 €	250 000,00 € promesse de dons

Les subventions relatives à la réparation de l'église du Centre et de la mairie seront sollicitées en 2021.

■ Réouverture de la nationale 102

L'objectif fixé de rouvrir la nationale 102 à hauteur de Mélas avant les fêtes de Noël, quartier de Mélas, fortement impacté par le séisme et de nombreuses habitations ayant été fragilisées, voir menaçant de s'effondrer. Madame le Préfet de l'Ardèche a donc réquisitionné cinq entreprises qui ont travaillé sous la maîtrise d'œuvre de l'entreprise Berthouly TP. Ces dernières ont travaillé d'arrache-pied, à partir du 9 décembre, avec les experts en bâtiments pour sécuriser les maisons ainsi que tous les murets de soutènement. Une maison a également été démolie. Cette sécurisation a ainsi permis de rouvrir la circulation, seulement pour les véhicules légers, en alternat depuis le 20 décembre dernier. Des chicanes ont été installées pour interdire aux poids lourds de circuler.



Consolidation du bar de Mélas



Clocher église du Centre

■ Réouverture à la circulation dans le centre-ville

Les travaux de sécurisation de l'église du centre s'achèveront fin janvier. Une fois cette sécurisation terminée, cela permettra la réouverture de la route.

La circulation dans le centre-ville deviendra à partir de là à nouveau normale :

- Rue de la République ---> circulation nord/sud
 - Rue de l'église et boulevard Stalingrad ---> circulation sud/nord.
- La circulation des poids-lourds dans Le Teil reste interdite jusqu'à nouvel ordre.

■ Témoignage de Sébastien Pradier – Expert en bâtiment de l'entreprise BETEBAT

Le 11 Novembre 2019 restera un jour gravé dans les mémoires des habitants du Teil mais aussi dans notre profession de Bureau d'Etudes Structures. En effet, même si depuis plus de deux décennies, dans l'ancien canton du Teil les constructions doivent respecter les règles parasismiques, nous n'avions jamais vécu pareille expérience. Les bâtiments en fonction de leur âge et de leur nature ont plus ou moins souffert. Certains n'ont pas ou peu subi de dégâts, certains nécessitent des travaux importants, et malheureusement certains doivent être détruits.

Notre bureau d'Etudes ayant deux agences situées à Aubenas et à Montélimar intervient depuis le 12 novembre, au lendemain du séisme pour réaliser des vérifications de bâtiments, dimensionner des renforcements et suivre des travaux pour la réouverture de la RN 102, réaliser des avis techniques à donner aux experts des assurances afin qu'ils puissent prescrire les travaux, proposer des missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de reprises après validations des assurances.

Dans le cadre de la solidarité, nous avons offert plusieurs journées de travail à la Mairie du Teil durant lesquelles nos visites dans les bâtiments ont permis une ouverture de ceux-ci rapide (école du centre, école de Mélas, bâtiments communaux, commerces...).

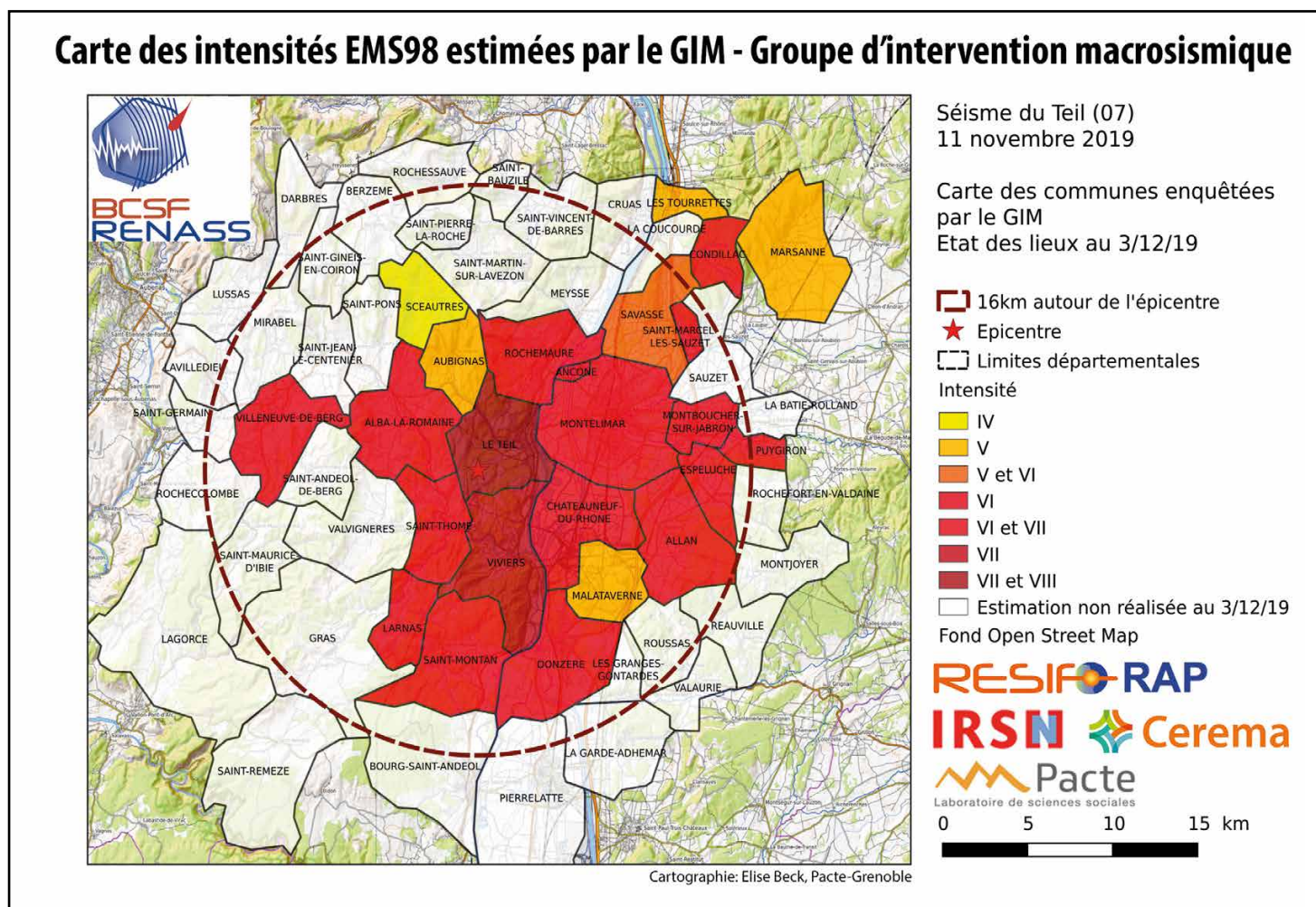
Nous intervenons aussi pour réaliser des missions de vérification qui permettent d'enlever les avis « Rouge » des Experts de l'Etat permettant aux habitants de regagner leur logement quand cela est possible.

Nous interviendrons prochainement lors de réunions du « collectif des sinistrés » afin d'informer ceux-ci sur le rôle du bureau d'études structures, des missions qui peuvent être proposées, et enfin conseiller sur les procédures à mettre en place dans certaines situations particulières.

Nous faisons au mieux avec environ 4 personnes (pour un effectif global de 14) présentes au Teil depuis le séisme, et comprenons l'inquiétude et l'impatience des sinistrés, mais au vu de l'importance de la mission un délai minimal reste nécessaire pour lequel nous vous demandons parfois un peu d'indulgence. Nous sommes disponibles et à votre écoute au : 04 75 93 34 80 (Mr Pradier).

L'explication des sismologues

Les explications d'Anne Deschamps (Géoazur/CNRS)



Le rôle du groupe d'intervention macrosismique

Sept membres du Groupe d'intervention macrosismique enquêtent dans les communes sur l'intensité de la secousse.

Contrairement à la magnitude qui est calculée à partir des enregistrements sismologiques, l'intensité de la secousse n'est connue en chaque commune que par l'analyse des effets observables sur les personnes, objets et constructions.

Pour le séisme du Teuil, plus de 2000 personnes ayant ressenti la secousse ont répondu à l'enquête sur les effets du séisme via le site www.franceseisme.fr, certains dès les premières minutes, permettant ainsi une estimation préliminaire et rapide de l'intensité.

Le BCSF-RéNaSS a lancé dès le 12 novembre une enquête par formulaire communal auprès des mairies des communes potentiellement impactées. Le GIM (Groupe d'intervention macrosismique) a été activé pour évaluer précisément les intensités des communes proches de l'épicentre.

Sept experts (IRSN, ISTERRE/RESIF-RAP, Cerema, Pacte, IPGS et EOST/BCSF-RéNaSS) ont répondu à l'appel et sont intervenus sur la zone du 18 au 22 novembre. Répartis en équipe de 2 ou 3, ils ont inspecté au total 24 communes, aidés par les maires ou les services municipaux et accompagnés par les pompiers comme sur la commune du Teuil.

Dans la majorité des cas, ils observent des fissures, parfois importantes, ouvertes et nombreuses, mais sur les zones les plus sinistrées comme au Teuil, certains bâtiments anciens sont en grande partie effondrés. Parfois, très peu de dégâts sont observés à l'extérieur du bâtiment, alors que la visite à l'intérieur permet de découvrir des dommages importants dans les murs, plafonds et planchers.

Les intensités macrosismiques définies par la mission du GIM, sont l'un des éléments majeurs sur lesquels se base la commission interministérielle pour le classement des communes en catastrophe naturelle pour une prise en charge des dommages par les assurances.

Au vu des dégâts importants de ce séisme, une commission accélérée a eu lieu le 20 novembre pour statuer sur 9 communes parmi les plus touchées et analysées par le GIM les 18 et 19 novembre, toutes classées en état de catastrophe naturelle.

Les intensités les plus fortes proches de l'épicentre sont de VII au Teil, atteignant localement VIII à La Rouvière et à Mélas, les deux quartiers du Teil les plus proches de la faille.

Il s'agit des intensités les plus importantes constatées en métropole depuis le séisme d'Arette de 1967.

Pour plus d'info et témoigner : <http://www.franceseisme.fr/nseisme.php?IdSei=930>

■ Pourquoi de nombreux scientifiques sont-ils venus dans la région après le séisme ?

La France métropolitaine est un pays à sismicité modérée : en moyenne il y a un séisme de magnitude supérieure ou égale à 5 en France ou proche de ses frontières tous les 3 ans. Lorsqu'il y a un séisme en France, il y en a environ 40 en Grèce et 100 au Japon.

Le catalogue des séismes ressentis en France (*SisFrance*, fig. 1), est construit à partir des enregistrements depuis le début du XX^{ème} siècle et de l'analyse de rapports historiques pour les siècles précédents. Il a été repris dans un petit document de Daniel Ratz en 1998*, qui signale des séismes qui ont déjà été impacté Le Teil et/ou Viviers en 1604, 1610, 1873, 1923... avec des dégâts légers. Mais les destructions liées à un séisme de magnitude modéré dépendent fortement de sa localisation (zone construite ou pas) et de la profondeur du foyer comme cela s'est vérifié une fois de plus au détriment des habitants du Teil en novembre.

En France, les séismes sont superficiels, c'est-à-dire qu'ils ont lieu sur des failles qui affectent la croûte terrestre. Ils sont le signe que cette couche, de 30 kms en moyenne à la surface du globe, subit, principalement sous l'effet de la tectonique des plaques, des contraintes qui l'obligent à se déformer et qu'une partie de cette déformation est cassante. Dans la croûte en France, la déformation est actuellement faible, mais des failles ont été créées lors d'épisodes tectoniques plus intenses, en particulier lors de la formation des Alpes il y a quarante millions d'années.

Les failles peuvent être connues, cartographiées sur la carte géologique parce qu'elles ont une morphologie claire en surface, parce qu'il y a déjà eu un séisme dessus... ou non connues.

Or la connaissance des failles potentiellement actives et de leurs caractéristiques est fondamentale dans plusieurs domaines de la prévention contre le risque sismique.

Les équipes scientifiques de différents organismes français ont donc besoin de capitaliser dans le temps toute nouvelle information qui peut leur permettre d'améliorer cette connaissance.

Par ailleurs, en général un séisme est suivi de répliques : ce sont des événements dont on peut suspecter l'occurrence sur une période courte et sur une région donnée et leurs caractéristiques permettent de compléter la connaissance sur une région (image de la faille, zones d'amplification des ondes sismiques, réponse des bâtiments à une secousse sismique...).

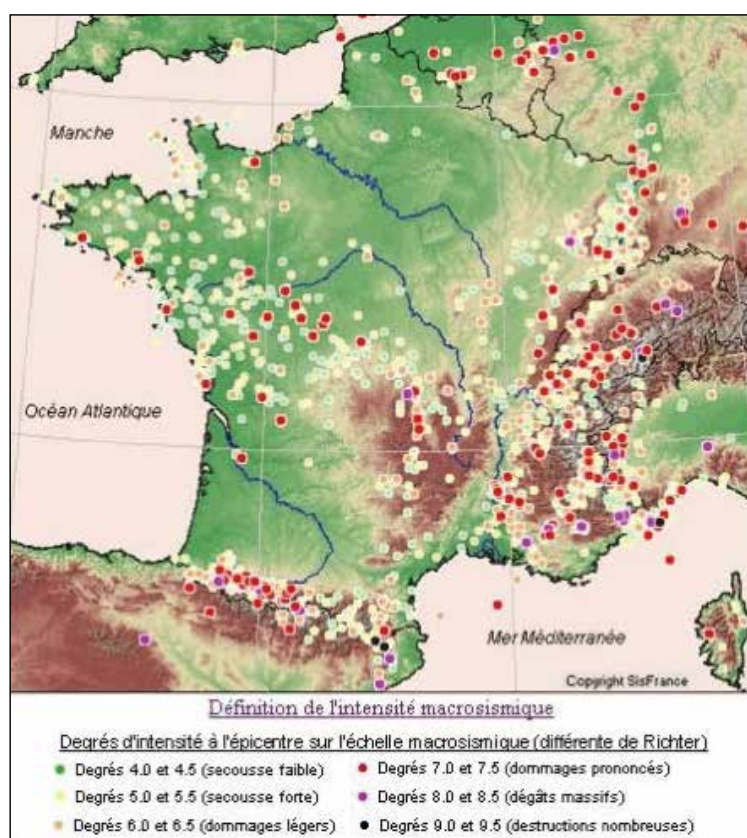


Fig. 1 – Sismicité en France (*SisFrance*)
Carte des événements répertoriés sur *SisFrance* : les points représentent le lieu où est évaluée l'intensité macrosismique la plus importante.
Sur la prochaine carte, l'événement du Teil apparaîtra sous la forme d'un point rouge.

* Daniel Ratz, 1998, *Les tremblements de terre de Drôme Ardèche*, Ed. E&R, Valence

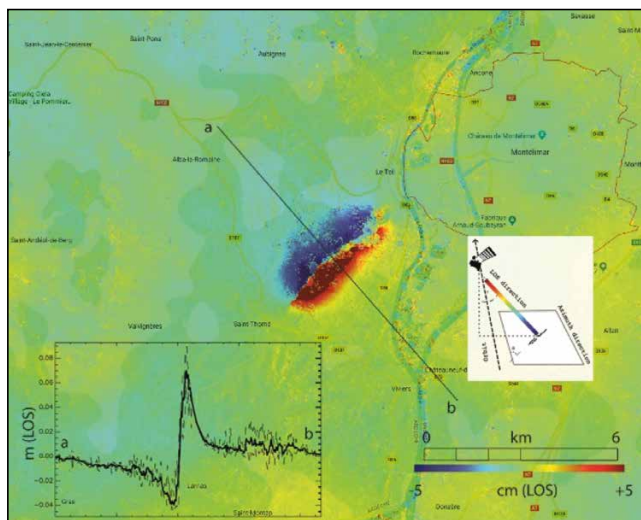


Fig. 2 – Analyse de la déformation du sol par interférométrie radar (InSAR)

Cette image obtenue par traitement des images du satellite Sentinel-1 a été obtenue 2 jours après le séisme. Elle représente le déplacement du sol entre 2 passages du satellite à 3 jours d'intervalle ; dans la zone bleue le sol est descendu, dans la zone rouge il est monté. La courbe dans le bas à gauche, montre ce déplacement le long de la section a-b, montre que le mouvement se concentre le long d'une zone étroite. La démarcation claire entre les deux couleurs est interprétée comme la trace en surface de la faille sur laquelle le séisme a eu lieu et nous donne sa position et sa dimension horizontale.



Fig. 3 – photo de traces de surface.

Un géologue en train de relever les caractéristiques d'une trace de rupture associée au séisme, mais la trace est quelque fois très ténue et s'efface vite avec les intempéries.

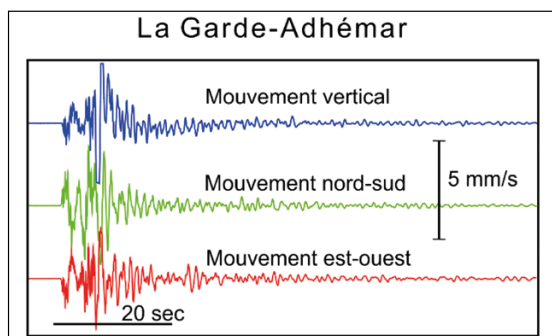
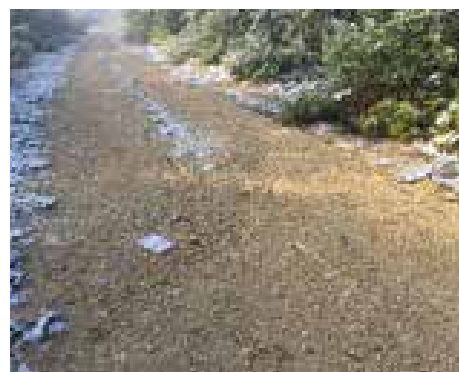


Fig. 4 – En fonction du temps la vitesse du sol enregistrée à la Garde-Adhémar à environ 20 km.

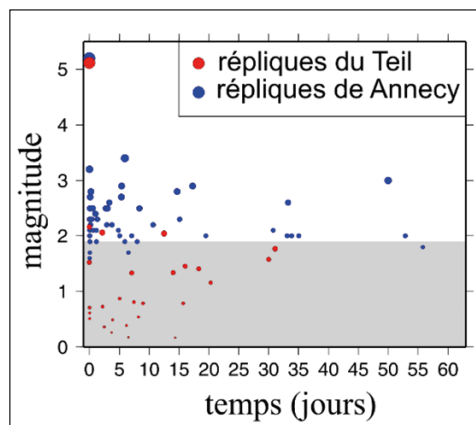


Fig. 5 – Comparaison de l'activité post-sismique entre Annecy (1996) et Le Teil

Comparaison des séquences de répliques enregistrées à la suite des 2 événements de magnitude semblable (en bleu : Annecy, 1996 et en rouge Le Teil, 2019). La magnitude des séismes est reportée en fonction de l'écart en temps avec le choc principal. En grisé est soulignée la limite de détection du réseau sismologique en 1996. Avec 3 répliques de magnitude autour de 2 la séquence après le séisme du Teil est anormale.

C'est pourquoi de nombreux scientifiques sont venus pendant les semaines qui ont suivi le séisme poser des instruments (sismomètres, accéléromètres, GPS) ou analyser les traces provoquées sur la surface par le séisme (ruptures, chute de blocs...).

Pendant le même temps d'autres équipes dans les laboratoires, collectaient et analysaient les enregistrements du séisme principal pour localiser l'épicentre, connaître la profondeur du foyer, essayer d'y associer une faille connue de la carte géologique.

L'ensemble des informations collectées vont demander plusieurs mois d'analyse. Mais on peut déjà dire :

- **Le séisme du Teil a rompu une zone très superficielle d'une faille existante et présente sur la carte géologique.** Ce caractère très superficiel est assez rare, mais il a déjà été noté pour un essaim de petits séismes dans le Tricastin en 2002-2003, ou lors du séisme d'Annecy en 1996. Il peut expliquer une partie des observations, en particulier la durée de la rupture qui est évaluée à 2 secondes.

- **La rupture est arrivée en surface :** les analyses des images radar du satellite Sentinel-1 ont montré (fig. 2), que le déplacement permanent en surface du au séisme est de l'ordre de 8 cm le long d'une ligne NE-SW d'environ 5km. Cette analyse rapide a beaucoup facilité le travail des géologues sur le terrain qui ont pu observer de nombreuses traces de surface (fig. 3) et prélever des échantillons.

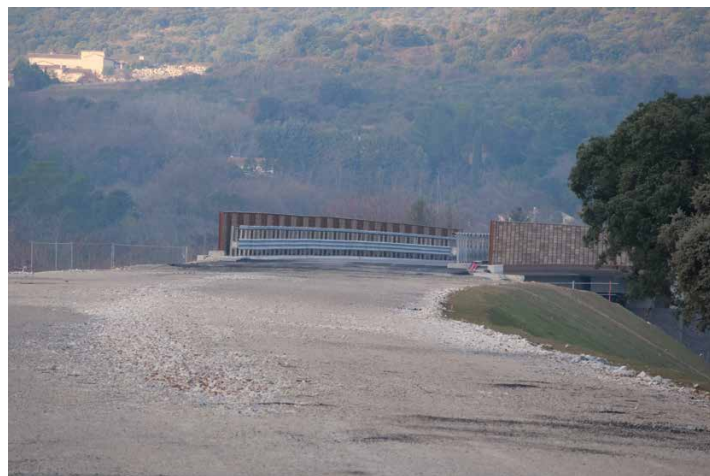
- **On note des vitesses de quelques millimètres par seconde** pendant plus de 10 secondes sur un site à la Garde-Adhémar (fig. 4).

- **Durant le mois qui a suivi le séisme, il y a eu anormalement peu de répliques** ce qui n'a jamais été noté pour des séismes en France et très rarement dans le monde (fig. 5). Cette caractéristique pourrait être liée avec succession de couches géologiques de propriétés mécaniques très variable en profondeur.

- **Les mesures confirment des effets de site sur certaines zones** de la région qui devront être pris en compte dans la réglementation des constructions.

■ Déviation du Teil : les travaux se poursuivent

Le chantier de la déviation du Teil se poursuit comme prévu. Suite au séisme, le Maire a interpellé l'Etat pour que le chantier avance le plus rapidement possible.



Point sur les différents marchés :

Concernant le marché de travaux en cours :

Les travaux sont prévus jusqu'à avril 2020, l'avancement de ceux-ci est conforme au planning : au niveau de Rochemaure, l'ouvrage de franchissement des voies ferrées et de boulevard de la Croix de la Lauze a bien avancé. Le giratoire avec la RD86 est terminé, les chaussées ont été réalisées.

Au niveau de la montée des Combes, il reste un élément technique assez important à réaliser : la construction d'un mur de soutènement est prévue à partir de janvier.

Concernant le marché de construction des viaducs du Frayol et du Chabassot :

Après la consultation de l'été 2019, les candidats ont remis leur offre mi-septembre.

Le marché sera notifié en ce début d'année.

Après la notification du marché, la période de préparation pour la construction du viaduc du Frayol sera lancée. Sa durée est de trois mois, elle permettra de fixer les différents principes d'organisation et d'exécution du chantier. Les travaux devraient débuter à l'issue de cette période, soit au printemps 2020, pour une durée prévisionnelle de 20 mois.

Le viaduc du Chabassot sera réalisé plus tard : en effet, pour accéder à la zone de construction de ce dernier, les engins circuleront sur le viaduc du Frayol.

Concernant le marché de travaux sur la commune de Rochemaure

Ce marché permet notamment la construction du franchissement du Chambeyrol et du chemin de Mayour à Rochemaure, ainsi que divers terrassements ou franchissements des voies ferrées et de boulevard de la Croix de la Lauze. La consultation des entreprises sera lancée en 2020 et les travaux devraient être engagés à l'automne 2020.

■ Chantier de la nouvelle école : les travaux ont repris

Après plusieurs semaines d'arrêt du chantier suite au séisme, les travaux du futur groupe scolaire ont redémarré, avenue de l'Europe Unie : les pieux ont été installés, les fondations peuvent désormais commencer. Le chantier n'a pas pris de retard et avance comme prévu.



Groupe Socialiste et apparenté

Nous souhaitons débiter cette tribune libre en souhaitant tous nos vœux de bonheur, d'amour et de santé à toutes les teilloises et tous les teillois pour cette année 2020. La fin de l'année 2019 a été très éprouvante pour tous les habitants. Le séisme du 11 novembre a été une catastrophe exceptionnelle et très traumatisante. Jamais la commune du Teil n'avait vécu un tel séisme. Le moment de peur et de stupeur passés, il faut maintenant reloger tous ceux qui n'ont pas encore retrouvé leur domicile (plusieurs centaines de personnes sont encore touchées par un arrêté d'interdiction). Il faut aussi engager dès à présent la reconstruction de notre commune, continuer et amplifier le programme de rénovation engagé en recherchant toutes les aides financières nécessaires, notamment celles de l'état et de la région, qui permettront ce vaste travail.

Le quotidien doit aussi reprendre son cours. Par exemple, les élèves ont maintenant tous retrouvés des conditions d'apprentissage normales grâce à la réactivité de tous les services. Des aménagements particuliers ou à des constructions modulaires ont été installés tant pour les écoles publiques que privées. Autre exemple : le contournement du Teil dont les travaux ont repris et qui est plus que jamais à l'ordre du jour.

Les premières semaines d'urgence sont derrière nous mais il faut rester mobilisés sur tous ces sujets. De la même façon, nous continuons chaque jour à recevoir les habitants qui le souhaitent pour les accompagner avec tous les moyens dont nous disposons.

La tâche qui nous attend tous est grande. Mais c'est ensemble que nous arriverons à surmonter cette épreuve. Ces dernières semaines, la solidarité a montré que nous pouvons y arriver, continuons !

2020 sera la première année d'une ère nouvelle pour notre ville du Teil. Plus que jamais soyons fiers d'être teillois ! Très belle année à tous.

Groupe d'opposition « Le Teil Notre défi »

Article non communiqué au jour de parution.

Groupe communiste et républicain

2019 s'est achevé laissant les sinistrés du 11 novembre dans des situations complexes. Pour 2020, nous souhaitons à chacun-e de retrouver un peu de sérénité et de croire en l'avenir de notre ville. Il faudra plusieurs années pour que le Teil panse ses plaies mais n'oublions pas l'élan de solidarité dont nous pouvons être très fiers.

Les travaux de rénovation continueront tout au long de l'année ; les associations, le CCAS apporteront encore l'aide et le soutien aux personnes qui en ressentent le besoin. Il faut espérer que la Région et l'Etat réagissent le plus rapidement possible afin que nos lycéens puissent réintégrer leur classe le plus rapidement possible. 2020, une année particulière puisqu'une nouvelle équipe municipale sera élue les 15 et 22 mars. Chaque voix compte et il est important que malgré les préoccupations de chacun, tout le monde puisse s'exprimer par les urnes. Nous vous invitons à venir discuter avec nous tous les 1ers jeudis du mois à la maison des associations.

Groupe d'opposition « Le Teil Bleu Marine »

Article non communiqué au jour de parution.

Les rendez-vous et animations...

Vendredi 24 janvier

19h00 – Salle Paul Avon

Vœux du maire à la population.

Samedi 25 et dimanche 26 janvier

Week-end italien au cinéma Regain

Mini festival Cinéma Italien

Solidarité Le Teil

Organisé par l'association Assofital.



Samedi 25 janvier

De 10h à 13h

Luna Park

Le Brunch littéraire proposé par les Cafés Littéraires.

Laurence Nobécourt, Julien d'Abrigeon et Sylvain Prudhomme (Fémina 2019) seront des nôtres en solidarité avec les sinistrés du Teil.

Dimanche 26 janvier

14h30 – Salle Paul Avon

Concert André Prieto chante Jean Ferrat.

Mardi 28 janvier

18h30 – Salle du Conseil (Mairie 1er étage)

Assemblée Générale du Comité des Villes Jumelées.

Vendredi 31 janvier

Salle des Fêtes de la Mairie

Assemblée Générale de l'Association Temps K Faire.

Vendredi 31 janvier

Salle Paul Avon – 20h

Information

Collectif des Sinistrés

Le collectif des sinistrés organise une réunion publique d'informations en présence de professionnels.

Samedi 1er et dimanche 2 février

Week-end Africain

Le Bokal – Centre Socio-culturel

L'Association Diwanbi de la Commune de Le Teil organise un week-end Africain le Samedi 1er et le Dimanche 2 février avec au programme de quoi se réchauffer le corps et le cœur !

– **Samedi matin** : stage de percussion avec le percussionniste Sénégalais Cheikh Diop.



– **Samedi après-midi** : stage de danse mandingue avec la fabuleuse danseuse professionnelle Saly Danse, de passage exceptionnel en Ardèche.

– **Samedi soir** : soirée spectacle avec les Faux Lions (à ne pas rater, frissons assurés...) et deux concerts reggae et africain en compagnie de Ismaël Fall et Keur Gui. Possibilité d'un repas africain sur réservation au plus tard le VENDREDI 31 JANVIER.

– **Dimanche matin** : stage de percussion Afro-Batucada, un délicieux, entraînant et insolite mélange de rythmes brésiliens et africains.

– **Dimanche après-midi** : pour clôturer, retour de notre extraordinaire Saly Danse pour un stage de doum danse.

Renseignements et réservations :

diwanbi@outlook.fr ou au 06 38 89 97 76

Dimanche 2 février

Salle Paul Avon – 14h

Loto du HB 07

Vendredi 7 février

Salle Paul Avon – 20h

Loto du Rugby Club Teillois

Du 7 au 9 février

Cinéma Regain

Festival du film documentaire

Samedi 15 février

Lycée Saint André

De 9h à 12h et de 13h à 16h

Journées Portes Ouvertes

Samedi 22 février

Salle Paul Avon – 20h

Loto du Football Avenir Le Teil – Métas

Mercredi 11 mars

Ouverture du Printemps des Diversités

Jeudi 19 mars

Cérémonie patriotique

– 18h15 : devant le cimetière

– 18h20 : dépôt de gerbe à la stèle du cimetière

– 18h30 : départ du défilé jusqu'au monument aux morts pour dépôt de gerbe

Toutes les informations et nouvelles animations sont régulièrement mises en ligne sur le site : www.mairie-le-teil.fr ou sur la page facebook : Commune Le Teil @communeleteil



Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



Calendrier

pour la 2^e phase de Championnat

Gymnase Pierre de Coubertin

Nationale 3 – Poule maintien

25 Janvier : HBC AIX EN SAVOIE (J3)

01 Février : HBC ECHIROLLES – EYBENS

15 Février : SAINT VALLIER

28 Mars : HB ETOILE BEAUVALLON

25 Avril : MEXIMIEUX

23 Mai : HBC LA FILLIERE (Grésy Hte Savoie)

Samedi 21 mars

Printemps des Diversités

Carnaval

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Salle Paul Avon

Salon du bien être

Mini festival Cinéma Italien

Par l'association Lyreblan Bien-Etre.

Samedi 25 avril

Passage de la caravane

« Une rose, un espoir » Le cœur des motards

Ligue contre le cancer.



Vendredi 5 juin

Printemps des Diversités

Inauguration du temple

Samedi 6 juin

Printemps des Diversités

Préalables du Festival d'Alba

Vendredi 19 juin

Clôture du Printemps des Diversités

Fête de la Musique.



Collecte de Sang

Salle Paul Avon

Mardi 25 février – De 15h à 19h

Mardi 21 Avril – De 15h à 19h

Lundi 22 juin – De 8h30 à 12h30

Le Teil

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Mairie Le Teil

Photos : Mairie Le Teil

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.



Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises

Kévin ALLIBERT

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

ZA Rhône Helvie - 07400 Le Teil - Tél. 04 75 49 48 48
Email : kevinallibert@orange.fr - www.pompes-funebres-teilloises.fr

AMBULANCES TEILLOISES



TAXI - VSL



04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
Fax: 04 75 54 50 08 E-mail: info.combet@wanadoo.fr

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

Décoration

Bricolage

Matériaux

Jardinage

Animalerie

Horaires :

du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 14h à 19h

Samedi :

8h30 à 12h30 - 14h à 19h

Dimanche : 9h à 12h30

04 75 49 65 70

ZA la Rotonde

Chemin du Dépôt

LE TEIL

Nouveauté : Location Camion benne

Intermarché
SUPER

SERVICES



LOCATION
VEHICULE



LAVERIE
AUTOMATIQUE



GAZ
LIBRE SERVICE



PHOTOCOPIES



CARBURANT
24H/24



DRIVE



CABINE
PHOTOS



PRODUITS
DU MONDE



CAISSE
LIBRE-SERVICE



DISTRIBUTEUR
DE BILLETS



LIVRAISON
À DOMICILE



Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT

LE TEIL 04 75 98 08 60



OUVERT TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
TOUS LES DIMANCHES MATINS : DE 8H30 À 12H30

NOSTALGIE

reducavenue
.com

Chérie

NRJ
HIT MUSIC ONLY !

CAMPAGNE SMS
SITE INTERNET
WEB SOLUTIONS
VISIOBUS

Contactez notre service commercial pour
toutes informations supplémentaires :

04 75 51 88 40



Le Teil

VOUS SOUHAITEZ
COMMUNIQUER
SUR LE **BULLETIN MUNICIPAL**
DE LA COMMUNE DU TEIL ?

CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ

AF COMMUNICATION :

04 75 51 88 40

contact@afcommunication.com

af
COMMUNICATION